



Participez au financement
de la restauration du portrait mythologique de la famille de Louis XIV,
peint par Jean Nocret en 1670



Antichambre de l'Œil-de-Bœuf
© EPV - Thomas Garnier

L'Antichambre de l'Œil-de-Bœuf

En février 2023 a débuté au château de Versailles la restauration de l'une des pièces les plus emblématiques du règne de Louis XIV, l'Antichambre de l'Œil-de-Bœuf, qui occupa une place essentielle dans la mécanique de Cour. C'est en effet dans cette pièce, située au croisement de la Galerie des Glaces, de la nouvelle Chambre du Roi et des petits cabinets de la Reine, que patientaient les courtisans autorisés à assister aux petits et grands levers du roi, avant de pénétrer dans la chambre du souverain selon un cérémonial codifié.

Le décor de l'antichambre est particulièrement remarquable par sa préciosité et témoigne d'un goût nouveau, annonçant le XVIII^e siècle. Les éléments décoratifs sont légers et gracieux et les lambris sont agrémentés de festons de fleurs, de coquilles et de bambins jouant.

Relativement épargné par la succession des régimes politiques et les modifications d'aménagement successives, le salon ne connaît pas de véritable restauration d'envergure avant 1980. Les travaux actuels ont pour objectif de restaurer les éléments architecturaux et décoratifs fortement endommagés. Outre la restauration des menuiseries, les boiseries seront déposées puis reposées et la quincaillerie sera révisée.

Les peintures qui ornent le salon, et qui avaient été encastrées sous la Restauration, ont été déposées et sont actuellement en restauration.

Dans le cadre de la campagne de restauration de l'Antichambre de l'Œil-de-Bœuf, le célèbre portrait par Nocret, intitulé *La Famille royale dans l'Olympe*, a été déposé et envoyé en restauration. Cette restauration est financée par la Société des Amis de Versailles, avec le soutien de la Fondation du patrimoine.

LE CHEF-D'ŒUVRE DE NOCRET

Commandé par Philippe d'Orléans, frère du Roi Soleil et grand collectionneur d'art, pour son château de Saint-Cloud, cet imposant portrait d'environ 3,05 m de haut sur 4,20 m de large, a été peint en 1670. L'artiste, Jean Nocret (1617-1672), est un décorateur et un portraitiste de renom.

Le tableau représente Louis XIV entouré de sa famille. **Chacun des dix-huit personnages de ce tableau porte un costume gréco-romain et représente un dieu ou une déesse de l'Olympe**, à commencer par le roi lui-même, peint en Apollon. La reine Marie-Thérèse est représentée en Junon, le Grand Dauphin est en Amour et la Grande Mademoiselle, cousine du roi, est peinte en Diane. Philippe d'Orléans, dit Monsieur, est représenté sous les traits de l'Etoile du Point du Jour, qui annonce le lever du Soleil. En 1670 plusieurs des modèles étaient décédés et **Jean Nocret eut recours à des tableaux peints antérieurement** pour faire leurs portraits.

Le 24 octobre 1784, Louis XVI achète pour Marie-Antoinette le château de Saint-Cloud et tout ce qu'il contient. **Le tableau entre alors dans les collections de la Couronne**. En 1814, avant les Cent-Jours, Louis XVIII envisage le retour de la Cour à Versailles. Il demande que des travaux de remise en état soient menés au Château. **Le tableau de Jean Nocret, mentionné à Saint-Cloud jusqu'en 1792, est alors encastré dans les boiseries de l'Antichambre de l'Œil-de-Bœuf**. Le retour de Napoléon I^{er} annule le projet de Louis XVIII mais le tableau reste en place. Il sera maintenu par Louis-Philippe lors des travaux de création du musée dédié « à toutes les gloires de la France ».

Le style décoratif de ce tableau, léger et gracieux, correspond parfaitement au goût de Monsieur. L'atmosphère générale de la peinture et l'attrait esthétique des modèles, représentés sous les traits de personnages mythologiques, font indubitablement de ce portrait **le chef-d'œuvre de Nocret, du moins parmi les œuvres conservées**.



UNE RESTAURATION DE GRANDE ENVERGURE

Le décrochage de ce tableau vieux de 350 ans, installé dans les lambris de l'Antichambre de l'Œil-de-Bœuf, est une opération complexe qui n'avait pas été menée depuis 1986. **Les travaux de restauration architecturale prévus dans cette pièce ont donc permis d'entamer la restauration du portrait**, devenue nécessaire pour améliorer son état de conservation et sa lisibilité par le public.

La restauration est confiée à un groupe de neuf restaurateurs et un dossier d'imagerie scientifique a été élaboré par le Centre de recherche et de restauration des musées de France. L'analyse de clichés infra-rouges et ultra-violets a permis de révéler la présence de plusieurs repentirs et l'utilisation de lapis-lazuli. Ce pigment très précieux a notamment été employé pour le ciel et la plupart des costumes de couleur bleue.

La restauration a consisté dans un premier temps en une **phase de nettoyage**, qui a permis d'enlever les parties surpeintes ainsi que les anciens vernis, devenus opaques et jaunis, qui masquaient certaines parties de l'œuvre. **Après le traitement du support toile et du châssis, les lacunes et les usures seront réintégrées.**

Deux critères guident cette restauration. Le premier est conservatoire : le tableau présentait plusieurs zones de soulèvements, c'est-à-dire des décollements de la peinture par rapport à la toile, qui auraient entraîné à terme des pertes de matière originale. Le second est plus esthétique : d'anciens vernis jaunis recouvraient la composition, empêchant de profiter de sa profondeur et de ses couleurs. **La restauration permet donc d'exposer une œuvre embellie, mais également consolidée pour l'avenir.**

Un an et demi de traitement seront nécessaires pour nettoyer le tableau, traiter la toile et réintégrer la peinture. **La restauration du tableau a commencé en septembre 2022 et devrait être achevée à la fin de l'année 2023**, avant que l'Antichambre de l'Œil-de-Bœuf ne rouvre ses portes au public en 2024.

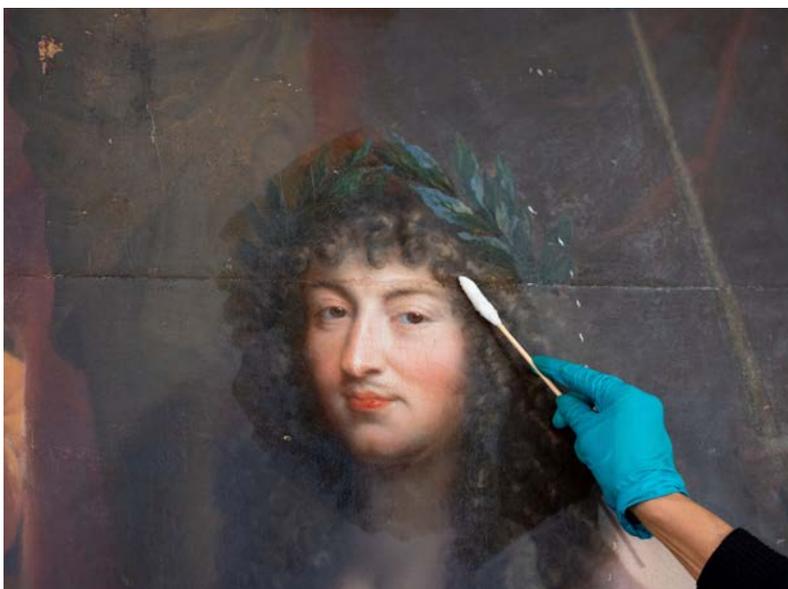


Représenter l'enfance

Parmi les personnages représentés sur le portrait, on observe notamment les cinq premiers enfants de Louis XIV. Anne-Elisabeth et Marie-Anne de France, respectivement deuxième et troisième enfant du couple royal, sont mortes en bas âge et sont donc, comme le veut la tradition, représentées dans un cadre.

Louis de France, le Grand Dauphin (1661-1711) est quant à lui représenté en Hyménée, fils d'Apollon et dieu du mariage. Il tient la main de sa mère. Sa sœur, Marie-Thérèse de France (1667-1672), porte des guirlandes de fleurs, tandis que son frère, Philippe-Charles de France (1668-1671), est en Cupidon et reconnaissable à ses ailes et son carquois de flèches.

La manière dont Marie-Thérèse, la "petite Madame", est représentée évoque le portrait du Grand Dauphin par Noret, acquis par la Société des Amis de Versailles en 2020 grâce à la générosité de Monsieur Edouard de Royère. On y retrouve, notamment dans les fleurs et la belle draperie, le charme propre aux œuvres de Noret, tandis que la pose adoptée par l'enfant royal est similaire dans les deux portraits.



*Portrait de Louis de France, dit le Grand Dauphin, fils de Louis XIV, à l'âge de deux ou trois ans, Jean Noret
© Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin*

Aidez la Société des Amis de Versailles à financer la restauration du portrait de la famille de Louis XIV !

Le budget de cette restauration est de 120 000 €. Vous aussi, participez aux côtés des Amis au financement de cette opération. Chaque don compte. Nous vous remercions par avance pour votre générosité !

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

Vous pouvez effectuer un don avec réduction de l'impôt sur le revenu (IR) ou de l'impôt sur les sociétés (IS) :

- par carte bancaire sur notre site internet : www.amisdeversailles.com ou par téléphone au +33 (0)1.30.83.75.63
- par chèque libellé à l'ordre de « Société des Amis de Versailles » et adressé à :
Société des Amis de Versailles - Château de Versailles - RP 834 - 78008 VERSAILLES CEDEX
- par virement bancaire au nom de « Société des Amis de Versailles » auprès de BNP Paribas en indiquant "Don Nocret" dans le libellé du virement - IBAN : FR76 3000 4008 4900 0100 7888 614 - BIC : BNPAFRPPXXX

Vous pouvez effectuer un don avec réduction de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) avec la Fondation du patrimoine :

- par chèque libellé à l'ordre de « Fondation du patrimoine - Projets de la Société des Amis de Versailles » et adressé à : Fondation du patrimoine - Délégation Île-de-France - 153 bis avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
- par virement bancaire en contactant la Fondation du patrimoine par e-mail à idf@fondation-patrimoine.org.

Les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable ou d'une réduction d'impôt sur la fortune immobilière de 75 % du montant du don, dans la limite de 50 000 €.

Les entreprises bénéficient d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant de leur don, dans la limite de 20 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes, selon le plafond le plus avantageux, avec possibilité de reporter l'excédent sur les cinq exercices suivants.

CONTACT

Tél. : +33 (0)1.30.83.75.63

mecenas@amisdeversailles.com

FONDATION



DU
PATRIMOÏNE



SOCIÉTÉ DES AMIS
DE VERSAILLES

Société des Amis de Versailles

Château de Versailles - RP 834

FR-78008 VERSAILLES CEDEX

Tél. : +33 (0)1.30.83.75.48

www.amisdeversailles.com

